

ETATS FINANCIERS**TUNISIE FACTORING**

Siège Social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis

La société TUNISIE FACTORING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mustapha Medhioub.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

## BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Décembre 2012	Décembre 2011		Notes	Décembre 2012	Décembre 2011
<b>ACTIFS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Immobilisations incorporelles		3 496 122	3 024 785	Capital social		10 000 000	10 000 000
Moins : amortissements		(1 515 521)	(1 305 922)	Réserves légales		1 000 000	924 495
	3	<u>1 980 601</u>	<u>1 718 863</u>	Résultats reportés		4 040 929	3 397 992
Immobilisations corporelles		1 235 701	946 443	Autres capitaux propres		1 112 282	1 112 282
Moins : amortissements		(797 326)	(637 449)				
	4	<u>438 375</u>	<u>308 995</u>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b><u>16 153 211</u></b>	<b><u>15 434 769</u></b>
Immobilisations financières	5	1 068 466	1 110 730	<b>Résultat de l'exercice</b>		1 484 156	1 348 442
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b><u>3 487 441</u></b>	<b><u>3 138 587</u></b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	9	<b><u>17 637 367</u></b>	<b><u>16 783 211</u></b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				<b>PASSIFS</b>			
Acheteurs factorés	6	115 214 380	100 249 599	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Moins : provisions		(3 231 722)	(2 709 598)	Emprunts	10	2 500 000	4 500 000
		<u>111 982 658</u>	<u>97 540 001</u>	Provisions	11	1 032 550	850 205
Autres actifs courants	7	306 200	465 305	<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b><u>3 532 550</u></b>	<b><u>5 350 205</u></b>
Liquidités et équivalents de liquidités	8	61	4 301	<b>PASSIFS COURANTS</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b><u>112 288 919</u></b>	<b><u>98 009 607</u></b>	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	6	36 534 200	29 211 909
				Autres passifs courants	12	3 811 552	3 022 952
				Concours bancaires et autres passifs financiers	13	54 260 692	46 779 917
				<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b><u>94 606 444</u></b>	<b><u>79 014 778</u></b>
				<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>98 138 994</u></b>	<b><u>84 364 983</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>115 776 361</u></b>	<b><u>101 148 194</u></b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b><u>115 776 361</u></b>	<b><u>101 148 194</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012****ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN  
ARRETE AU 31-12-2012  
(Montants exprimés en dinars)**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31-12-2011</u>
<b>1 - Engagements donnés :</b>		
Engagements de financement donnés (disponible finançable)	2 583 091	7 731 614
Engagements envers les correspondants (contrat Import)	307 350	290 340
Engagements de financements par billets à ordre	2 182 000	-
Engagements d'aval de traites donnés aux adhérents	84 000	389 212
Garanties données au titre des contrats sans recours	15 266 487	10 566 012
Engagements sur titres	840 000	840 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>21 262 928</b>	<b>19 817 178</b>
<b>2 - Engagements reçus :</b>		
Garanties reçues des correspondants étrangers	3 410 153	1 130 561
Garanties reçues de l'assureur crédit	15 266 487	10 566 012
Engagements de financements reçus	55 576 999	46 892 913
Garanties reçues des banques	93 000	93 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>74 346 639</b>	<b>58 682 486</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### ETAT DE RESULTAT PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 Décembre 2012 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>REVENUS</b>			
- Commissions de factoring		4 210 485	3 428 134
- Intérêts de financement		5 709 399	5 200 111
- Autres commissions de factoring		150 569	133 390
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	14	<b>10 070 453</b>	<b>8 761 634</b>
- CHARGES FINANCIERES	15	(2 542 126)	(2 330 760)
- COMMISSIONS ENCOURUES	16	(684 129)	(499 958)
- PRODUITS DES PLACEMENTS	17	48 436	276 880
<b>PRODUITS NETS</b>		<b>6 892 634</b>	<b>6 207 796</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
- Charges de personnel	18	2 330 619	1 882 851
- Dotations aux amortissements	19	369 477	217 534
- Dotations nettes aux provisions	20	704 469	1 009 066
- Autres charges d'exploitation	21	1 038 518	898 791
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>4 443 084</b>	<b>4 008 241</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 449 551</b>	<b>2 199 555</b>
- Autres gains ordinaires	22	11 508	11 295
- Autres pertes ordinaires		-	(12 035)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>2 461 059</b>	<b>2 198 814</b>
- Impôt sur les bénéfices	23	(976 904)	(850 372)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>1 484 156</b>	<b>1 348 442</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 Décembre 2012 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des acheteurs factorés	24	315 406 720	274 108 432
Financement des adhérents	24	(311 739 712)	(267 346 064)
Encaissements provenant des crédits à court terme	25	298 487 516	234 996 020
Remboursements des crédits à court terme	25	(288 748 096)	(229 148 047)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	26	(3 966 623)	(3 111 169)
Intérêts payés	27	(2 515 854)	(2 223 910)
Impôts et taxes payés	28	(1 260 794)	(2 274 609)
		<b>5 663 155</b>	<b>5 000 653</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	(799 716)	(849 769)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	30	59 368	1 023 910
		<b>(740 348)</b>	<b>174 141</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	9	(600 000)	(600 000)
Remboursements d'emprunts	10	(2 000 000)	(2 000 000)
		<b>(2 600 000)</b>	<b>(2 600 000)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>			
		<b>2 322 808</b>	<b>2 574 795</b>
Trésorerie au début de l'exercice	8 et 13	(12 113 692)	(14 688 487)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 et 13	(9 790 884)	(12 113 692)

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS

#### **Note 1 : Présentation de la société**

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à dix millions de dinars (10 000 000 dinars) divisé en un million (1 000 000) actions de dix dinars chacune, intégralement libérées.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

#### **Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

##### **2-1 - Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- LOGO	5 ans	20,00%
- Logiciels	3 et 5 ans	20,00% et 33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

##### **2-2 - Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

### 2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
-A : Actifs courants	0% (*)
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0% (*)
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

(\*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

### 2-3-2 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

### 2-3-3 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.  
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des



## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

### 2-3-4 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2007 à 2011 selon la formule suivante :

$$\text{TMM} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Risque additionnel: les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FS} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2011}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2007 – 2011 selon la formule suivante :

$$\text{TPM} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**

4. Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante

$$PC = \text{Engagements 0 et 1} \times TMM \times FS \times TPM$$

Il est à noter que la direction de Tunisie Factoring n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

**2-4 - Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

**2-5 - Taxe sur la valeur ajoutée**

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### NOTES EXPLICATIVES

#### Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit:

	31-déc-12		31-déc-11	
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VNC
Marque	1 000 000	(900 548)	99 452	166 301
Logiciels informatiques	2 493 696	(612 547)	1 881 149	15 015
LOGO	2 426	(2 426)	-	-
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles:	-	-	-	1 537 546
<b><u>Totaux</u></b>	<b>3 496 122</b>	<b>(1 515 521)</b>	<b>1 980 601</b>	<b>1 718 863</b>

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2011	3 024 785	(1 305 922)	1 718 863
Investissements de la période	471 337	-	471 337
Dotation aux amortissements	-	(209 599)	(209 599)
<b><u>Soldes au 31 décembre 2012</u></b>	<b>3 496 122</b>	<b>(1 515 521)</b>	<b>1 980 601</b>

#### Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

	31-déc-12		31-déc-11	
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VNC
A.A.I.	42 858	(18 050)	24 808	28 091
M.M.B.	193 889	(161 626)	32 263	37 956
Matériel informatique	557 009	(412 599)	144 410	151 169
Matériel de transport	430 887	(205 052)	225 835	89 828
Avances sur acquisition d'Immobilisations corporelles	11 059	-	11 059	1 951
<b><u>Totaux</u></b>	<b>1 235 701</b>	<b>(797 326)</b>	<b>438 375</b>	<b>308 995</b>

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit:

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
Soldes au 31 décembre 2011	946 443	(637 449)	308 995
Investissements de la période	289 258		289 258
Dotation aux amortissements		(159 878)	(159 878)
<b><u>Soldes au 31 décembre 2012</u></b>	<b>1 235 701</b>	<b>(797 326)</b>	<b>438 375</b>

---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**


---

**Note 5 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Titres immobilisés	840 000	840 000
Cautionnements Citi Bank	18 714	31 627
Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(26 977)
Prêts au personnel	228 466	266 081
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 068 466</u></b>	<b><u>1 110 730</u></b>

Le portefeuille « titres immobilisés » se détaille au 31 décembre 2012 comme suit :

	<u>Nbre de titres</u>	<u>Montant</u>
PROMOTEL	8 400	840 000
<b><u>Total des titres immobilisés</u></b>		<b><u>840 000</u></b>

---

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 6 : Comptes courants des adhérents et comptes des acheteurs

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2012 comme suit :

	31-déc-12	31-déc-11
<b>Comptes des acheteurs factorés</b>		
Comptes des acheteurs locaux	106 261 384	91 640 484
Comptes des acheteurs export	3 697 505	1 625 513
Comptes des acheteurs import	5 255 491	6 983 602
<b>Sous total (A)</b>	<b>115 214 380</b>	<b>100 249 599</b>
<b>A déduire</b>		
Provisions individuelles sur compte adhérents	(2 838 658)	(2 575 502)
Provisions collectives sur compte adhérents	(389 464)	(133 000)
Provisions sur compte acheteurs	(3 600)	(1 096)
<b>Montant net</b>	<b>111 982 658</b>	<b>97 540 001</b>
<b>Comptes des adhérents</b>		
FDG comptes en devise	485 863	172 519
Fonds de garantie (FDG Domestique)	11 287 812	11 017 674
Compte import	5 255 491	6 983 602
Disponible	19 505 033	11 038 115
<b>Sous total (B)</b>	<b>36 534 200</b>	<b>29 211 909</b>
<b>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</b>	<b>78 680 180</b>	<b>71 037 690</b>

### Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2012 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Nature Engagement	Classe 2012					Total
	A	B1	B2	B3	B4	
Domestique avec recours	59 928 069	2 182 430	3 513	55 468	2 436 192	64 605 672
Domestique sans recours	10 616 334	441 932	0	0	0	11 058 266
Export	2 037 060	605 158	0	0	374 024	3 016 242
<b>Total Engagements</b>	<b>72 581 463</b>	<b>3 229 520</b>	<b>3 513</b>	<b>55 468</b>	<b>2 810 216</b>	<b>78 680 180</b>
Engagements de financement donnés	2 452 110	130 981	0	0	0	2 583 091
Engagements envers les correspondants (import)	307 350	0	0	0	0	307 350
Engagements sous forme de B.O	2 182 000	0	0	0	0	2 182 000
<b>Total engagements hors bilan</b>	<b>4 941 460</b>	<b>130 981</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 072 441</b>
<b>Total engagements par classe</b>	<b>77 522 923</b>	<b>3 360 501</b>	<b>3 513</b>	<b>55 468</b>	<b>2 810 216</b>	<b>83 752 621</b>
<b>Total des Provisions Affectées</b>			<b>703</b>	<b>27 735</b>	<b>2 810 216</b>	<b>2 838 654</b>
<b>Total Provisions collectives</b>	<b>389 464</b>					<b>389 464</b>
<b>Taux des engagements non performants</b>			<b>3,43%</b>			
<b>Taux de couverture des engagements non performants</b>			<b>98,94%</b>			

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 7 : Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 décembre 2012 comme suit :

	31-déc-12	31-déc-11
Avances et acomptes au personnel	3 286	-
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	73 953	64 611
État, impôts sur les sociétés à reporter (voir note 23)	-	228 399
Charges constatées d'avance *	115 642	69 986
Produits à recevoir **	28 045	19 016
Produits financiers à recevoir (sur titres immobilisés)	93 735	91 755
Règlements égarés	13 476	13 476
Produits d'indemnisation à recevoir	161 479	161 479
<b><u>Total</u></b>	<b>489 616</b>	<b>648 721</b>
Provision pour dépréciation (produits d'indemnisation à recevoir)	(161 479)	(161 479)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(21 937)	(21 937)
<b><u>Total</u></b>	<b>306 200</b>	<b>465 305</b>

\* Les charges constatées d'avance englobent :

Les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme	93 930
Charges d'exploitation	21 712
	<b>115 642</b>

\*\* Les produits à recevoir englobent essentiellement :

Les commissions à facturer au titre des financements d'opérations export	22 525
Les commissions Import	5 521
	<b>28 045</b>

### Note 8 : Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent au 31 décembre 2012 comme suit :

	31-déc-12	31-déc-11
Banques	-	3 556
Caisse	61	745
<b><u>Total</u></b>	<b>61</b>	<b>4 301</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 9 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2012 comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	1 000 000	924 495
Résultats reportés	4 040 929	3 397 992
Provisions pour risques généraux	1 112 282	1 112 282
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b><u>16 153 211</u></b>	<b><u>15 434 769</u></b>
Résultat de l'exercice (1)	<u>1 484 156</u>	<u>1 348 442</u>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b><u>17 637 367</u></b>	<b><u>16 783 211</u></b>
Nombre d'actions (2)	1 000 000	1 000 000
<b>Résultat par action (1) / (2)</b>	<b>1,484</b>	<b>1,348</b>

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

La structure du capital se détaille au 31 décembre 2012 comme suit :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit</u>	
	<u>Et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
Tunisie Leasing	5 697 650	56,98%
STIF	484 090	4,84%
Eurofactor	3 636 340	36,36%
Personnes physiques	181 920	1,82%
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 000 000</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

Le tableau de variation des capitaux propres se présente au 31 décembre 2012 comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Provisions pour risques généraux	Résultat de la période	Total
<b>Soldes au 31 décembre 2010</b>	<b>10 000 000</b>	<b>713 022</b>	<b>2 169 634</b>	<b>1 112 282</b>	<b>2 059 831</b>	<b>16 054 769</b>
Affectation des résultats		211 473	1 228 358		(1 439 831)	-
Distribution de dividendes					(600 000)	<b>(600 000)</b>
Affectation fonds social					(20 000)	<b>(20 000)</b>
Résultat de l'exercice					1 348 442	<b>1 348 442</b>
<b>Soldes au 31 décembre 2011</b>	<b>10 000 000</b>	<b>924 495</b>	<b>3 397 992</b>	<b>1 112 282</b>	<b>1 348 442</b>	<b>16 783 211</b>
Affectation des résultats		75 505	642 938		(718 442)	-
Distribution de dividendes					(600 000)	<b>(600 000)</b>
Affectation fonds social					(30 000)	<b>(30 000)</b>
Résultat de l'exercice					1 484 156	<b>1 484 156</b>
<b>Soldes au 31 Décembre 2012</b>	<b>10 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 040 929</b>	<b>1 112 282</b>	<b>1 484 156</b>	<b>17 637 367</b>



## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

## Note 10 : Emprunts

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012**  
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Solde en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Solde	Échéances à + an	Échéances à - an
<b>Emprunts bancaires</b>								
Amen Bank	10 000 000	TMM +1%	Trimestriellement (2010-2015)	6 500 000	2 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
<b>Total emprunts bancaires</b>				<b>6 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 11: Provisions pour risques et charges

Le détail des provisions pour risques et charges se présente au 31 décembre 2012 comme suit :

	<b>31-déc-12</b>	<b>31-déc-11</b>
Provision pour risques et charges au début de l'exercice	850 205	715 844
Dotations aux provisions pour risques et charges	182 345	134 361
<b><u>Provisions pour risques et charges en fin de période</u></b>	<b>1 032 550</b>	<b>850 205</b>

### Note 12 : Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2012 comme suit :

	<b>31-déc-12</b>	<b>31-déc-11</b>
Personnel, provisions pour congés payés	390 073	286 377
Personnel, autres charges à payer	197 759	173 080
Fonds social	231 285	218 474
État, retenues sur salaires	27 611	40 528
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	8 665	4 212
État, impôts sur les sociétés à liquider (voir note 23)	211 203	-
État, TVA à payer	68 251	56 363
État, TFP, FOPROLOS, TCL à payer	7 471	9 834
C.N.S.S et CAVIS	115 810	125 728
Autres créditeurs	174 944	132 759
Diverses charges à payer	718 058	792 642
Produits perçus d'avance (Comm. Minimum 2006)	90 753	90 753
Comptes Adhérents à Régulariser : Ristourne	739 912	408 928
Comptes Adhérents à Régulariser : L/C	829 757	683 274
<b>Total</b>	<b>3 811 552</b>	<b>3 022 952</b>

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre 2012 comme suit :

	Note	31-déc-12	31-déc-11
Échéance à - d'un an sur emprunt AMEN	10	2 000 000	2 000 000
Crédit à court terme UTB	(A)	180 083	170 310
Crédit à court terme BTE	(B)	2 638 932	1 009 285
Ligne d'avance CITIBANK	(C)	11 000 000	11 000 000
Ligne d'avance ABC	(D)	3 000 000	-
Billets de trésorerie		25 400 000	20 300 000
Intérêts courus		250 732	182 329
Banques		9 790 945	12 117 993
<b>Total</b>		<b>54 260 692</b>	<b>46 779 917</b>

(A) : La convention porte sur un crédit à court terme de 7 622 450 €, destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 point, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à 22 875 €.

(B) : La convention porte sur un crédit à court terme de 6 000 000 €, destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,750 point.

(C) : Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 15 octobre 2012 et plafonnée à 11 000 000 dinars et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1%.

(D) : C'est une ligne de crédit à court terme destinée à financer les opérations d'affacturage contractées en 2012 pour un plafond de D : 3.000.000 valable jusqu'au 24 septembre 2013 et rémunérée au taux du marché monétaire majoré de 1,1 %.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 14 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2012 se présente ainsi :

		<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Commissions de factoring		4 210 485	3 428 134
Intérêts de financement	(A)	5 709 399	5 200 111
Autres commissions de factoring		150 569	133 390
	<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 070 453</u></b>	<b><u>8 761 634</u></b>
Encours de financement			
Au début de l'exercice		71 037 690	68 067 341
A la fin de l'exercice		78 680 180	71 037 690
	<b>Moyenne</b>	<b>(B)</b>	<b>74 858 935</b>
	<b>(B)</b>	<b>69 552 515</b>	
Taux moyen annuel	(A) / (B)	7,63%	7,48%

### Note 15 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

		<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Intérêts sur emprunts		873 399	840 382
Intérêts sur crédit UTB		44 227	35 185
Intérêts des billets de trésorerie		1 127 427	1 115 702
Intérêts des comptes débiteurs		508 980	340 484
Intérêts des dépôts créditeurs		(4 004)	(1 975)
Pertes de change		2 869	5 932
Gains de change		(10 771)	(4 950)
	<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 542 126</u></b>	<b><u>2 330 760</u></b>

### Note 16 : Commissions encourues

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

		<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Commissions servies Export		49 678	46 179
Commissions servies domestique (AC)		631 216	445 927
Commissions servies aux apporteurs		3 235	7 853
	<b><u>Total</u></b>	<b><u>684 129</u></b>	<b><u>499 958</u></b>

---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**


---

**Note 17 : Produits des placements**

L'analyse des produits des placements se présente comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Plus value sur cession des titres immobilisés	-	230 640
Plus value sur titres immobilisés à recevoir	48 436	46 240
<b><u>Total</u></b>	<b><u>48 436</u></b>	<b><u>276 880</u></b>

**Note 18 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Salaires et complément de Salaires	1 884 603	1 530 099
Cotisations sociales	241 784	194 891
Autres charges sociales	204 232	157 861
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 330 619</u></b>	<b><u>1 882 851</u></b>

**Note 19 : Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements de la période se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	209 599	80 427
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	159 878	137 107
<b><u>Total</u></b>	<b><u>369 477</u></b>	<b><u>217 534</u></b>

---

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 20 : Dotations nettes aux provisions

Il y a lieu de noter que la provision pour risques sur la clientèle a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3).

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Dotations aux provisions individuelles sur comptes adhérents	463 435	828 643
Dotations aux provisions collectives sur compte adhérents (*)	256 464	133 000
Reprises sur les provisions affectées sur Adhérents	(200 279)	(81 184)
<b>Total (1)</b>	<b><u>519 620</u></b>	<b><u>880 459</u></b>
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	3 600	1 096
Reprises sur les provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	(1 096)	(6 850)
<b>Total (2)</b>	<b><u>2 504</u></b>	<b><u>(5 754)</u></b>
<b>Dotations nettes aux provisions pour risques sur la clientèle (1+2)</b>	<b><u>522 124</u></b>	<b><u>874 705</u></b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	182 345	134 361
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
<b>Dotations nettes aux provisions pour risques et charges</b>	<b><u>182 345</u></b>	<b><u>134 361</u></b>
<b><u>Total général des dotations nettes aux provisions</u></b>	<b><u>704 469</u></b>	<b><u>1 009 066</u></b>

(\*) Cette provision est constituée, en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Achat de matières et fournitures	99 535	78 754
<b><u>Total des achats</u></b>	<b><u>99 535</u></b>	<b><u>78 754</u></b>
Loyer	116 391	90 233
Entretiens et réparations	25 489	13 379
Études, recherches et divers services extérieurs	143 530	129 960
Services informatiques	83 759	37 765
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>369 168</u></b>	<b><u>271 337</u></b>
Personnel extérieur à l'entreprise	11 851	14 008
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	222 686	246 048
Publicités, publications, relations publiques	30 884	47 948
Transports	16 740	18 154
Déplacements, missions et réceptions	46 456	37 155
Frais postaux et de télécommunications	64 520	61 496
Services bancaires et assimilés	109 497	75 798
Transfert de charges (frais bancaires)	(36 944)	(37 444)
Transfert de charges (frais de justice)	(3 388)	(2 549)
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>462 302</u></b>	<b><u>460 614</u></b>
Cotisation IFG	14 963	14 588
Jetons de présence	10 000	10 000
Rémunération des membres du CPAI	6 000	6 000
<b><u>Total des charges diverses</u></b>	<b><u>30 963</u></b>	<b><u>30 588</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	50 975	45 191
T.C.L	21 488	18 691
Droits d'enregistrement et de timbres	6 199	2 449
TVA non récupérable	3 679	3 746
Ristournes sur TFP	(5 790)	(12 578)
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>76 551</u></b>	<b><u>57 499</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>1 038 518</u></b>	<b><u>898 791</u></b>

---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**

---

**Note 22: Autres gains ordinaires**

Les autres gains se présentent comme suit :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Intérêts / Prêts aux Personnels	11 508	11 295
<b>Total</b>	<b>11 508</b>	<b>11 295</b>

---



---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**


---

**Note 23 : Impôt sur les bénéfices**

Le décompte fiscal se présente comme suit au titre de l'exercice 2012 :

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>2 461 059</b>	<b>2 198 814</b>
<b>I. A réintégrer</b>		
Provisions pour congés payés	103 696	61 048
Dotations aux provisions	905 844	1 097 100
Provisions fiscales 2007 affaires en cours	-	213 320
Provisions fiscales 2008 affaires en cours	6 381	-
Diverses charges non déductibles	180	180
Jetons de présence et rémunération du CPAI	16 000	16 000
Affectation au fonds social	21 973	19 231
Amortissement Véhicule > 9CV	5 898	-
<b>Total réintégrations =</b>	<b>1 059 972</b>	<b>1 406 879</b>
<b>II. A déduire</b>		
Provisions fiscales 2007 affaires en cours	-	(213 320)
Provisions fiscales 2008 affaires en cours	(6 381)	-
<b>Total déductions =</b>	<b>(6 381)</b>	<b>(213 320)</b>
<b>Bénéfice fiscal avant provisions =</b>	<b>3 514 651</b>	<b>3 392 373</b>
Dotations aux provisions affectées sur Adhérents	(463 435)	(828 643)
Dotations aux provisions collectives sur comptes Adhérents	(256 464)	(133 000)
Dotations aux provisions affectées sur clientèle (Acheteurs)	(3 600)	(1 096)
<b>Bénéfice fiscal =</b>	<b>2 791 153</b>	<b>2 429 634</b>
<b>Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal )</b>	<b>976 904</b>	<b>850 372</b>
<b>A imputer</b>		
Acomptes provisionnels payés	(765 334)	(1 078 635)
Retenues sur placements	(366)	(136)
<b>Impôt à payer (à reporter) =</b>	<b>211 203</b>	<b>(228 399)</b>

---

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

### Note 24 : Encaissements reçus des acheteurs factorés

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Encours de Financement des adhérents en début de période	71 037 690	68 067 341
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(78 680 180)	(71 037 690)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(710 251)	(413 120)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	848 471	710 251
Ristourne imputables aux adhérents en début de période	(408 928)	(393 388)
Ristourne imputables aux adhérents en fin de période	739 912	408 928
Financement des adhérents (TND + €)	311 739 712	267 346 064
Produits à recevoir en début de période	19 016	20 628
Produits à recevoir en fin de période	(28 045)	(19 016)
Produits perçus d'avance en début de période	(90 753)	(90 753)
Produits perçus d'avance en fin de période	90 753	90 753
Revenus du factoring	10 070 453	8 761 634
Récupération frais bancaires	36 944	37 444
Récupération frais de justice	3 388	2 549
TVA collectée	738 537	616 808
<b>Encaissements reçus des acheteurs</b>	<b><u>315 406 720</u></b>	<b><u>274 108 432</u></b>

### Note 25 : Flux liés aux financements

	<u>Début de période</u>	<u>Au 31 Décembre 2012</u>		<u>Fin de période</u>
		Utilisations	Remboursements	
Crédit à court terme UTB	170 310	9 773	-	180 083
Crédit à court terme BTE	1 009 285	22 977 743	21 348 096	2 638 931
Ligne d'avance CITI BANK	11 000 000	44 000 000	44 000 000	11 000 000
Ligne d'avance ABC	-	3 000 000	-	3 000 000
BT (Hors Groupe)	7 800 000	38 600 000	44 500 000	1 900 000
BT (Groupe)	12 500 000	189 900 000	178 900 000	23 500 000
<b>Total</b>	<b><u>32 479 595</u></b>	<b><u>298 487 516</u></b>	<b><u>288 748 096</u></b>	<b><u>42 219 014</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**

**Note 26 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel**

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(500)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	3 286	-
Prêts au personnel en début de période	(330 692)	(238 825)
Prêts au personnel en fin de période	302 418	330 692
Compte d'attente en début de période	(174 955)	(177 603)
Compte d'attente en fin de période	174 955	174 955
Charges constatées d'avance en début de période	(18 187)	(14 371)
Charges constatées d'avance en fin de période	21 712	18 187
Personnel, provisions pour congé payé en début de période	286 377	225 329
Personnel, provisions pour congé payé en fin de période	(390 073)	(286 377)
Personnel, BONUS à payer en début de période	173 080	271 194
Personnel, BONUS à payer en fin de période	(197 759)	(173 080)
Fonds social en début de période	218 474	217 113
Fonds social en fin de période	(231 285)	(218 474)
Alimentation du fonds social	30 000	20 000
État, retenues sur salaires en début de période	40 528	15 959
État, retenues sur salaires en fin de période	(27 611)	(40 528)
État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	4 212	15 172
État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(8 665)	(4 212)
C.N.S.S en début de période	125 728	63 088
C.N.S.S en fin de période	(115 810)	(125 728)
Autres comptes créditeurs en début de période	132 759	116 909
Autres comptes créditeurs en fin de période	(174 944)	(132 759)
Diverses Charges à payer en début de période	792 642	542 107
Diverses Charges à payer en fin de période	(718 058)	(792 642)
TVA, payées sur biens et services	48 741	53 308
Charges de personnel	2 330 619	1 882 851
Autres charges d'exploitation	1 038 518	898 791
Commissions encourues	684 129	499 958
Récupération frais bancaires	36 944	37 444
Récupération frais de justice	3 388	2 549
Impôts et taxes	(78 662)	(66 331)
TVA non déductible	(3 679)	(3 746)
Autres gains	(11 508)	(11 295)
Autres pertes	-	12 035
<b>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</b>	<b><u>3 966 623</u></b>	<b><u>3 111 169</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**

**Note 27 : Intérêts payés**

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Intérêts courus sur crédits en début de période	182 329	147 688
Intérêts courus sur crédits en fin de période	(250 732)	(182 329)
Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	(51 799)	(124 010)
Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	93 930	51 799
Charges financières	2 542 126	2 330 760
	<u>2 515 854</u>	<u>2 223 910</u>
<b>Intérêts payés</b>		

**Note 28 : Impôts et taxes payés**

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
État, impôts sur les sociétés à reporter début de période	(228 399)	-
État, impôts sur les sociétés à reporter fin de période	-	228 399
État, impôts sur les sociétés à liquider début de période	-	592 080
État, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	(211 203)	-
État, autres impôts et taxes à payer en début de période	9 834	5 685
État, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(7 471)	(9 834)
TVA à payer en début de période	56 363	53 203
TVA à payer en fin de période	(68 251)	(56 363)
TVA non déductible	3 679	3 746
TVA payées	650 676	540 991
Impôts et taxes	78 662	66 331
Impôts sur les bénéfices	976 904	850 372
	<u>1 260 794</u>	<u>2 274 609</u>
<b>Impôts payés</b>		

**Note 29: Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	471 337	748 404
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	289 258	78 857
TVA sur Investissements	39 120	22 509
	<u>799 716</u>	<u>849 769</u>
<b>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012****Note 30 : Décaissements (encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations financières**

	<u>31-déc-12</u>	<u>31-déc-11</u>
Titres immobilisés libérés début période	840 000	840 000
Titres immobilisés libérés fin période	(840 000)	(840 000)
Dépôts et cautionnements versés début période	31 627	56 096
Dépôts et cautionnements versés fin période	(18 714)	(31 627)
Produits / Placement à recevoir en début de période	91 755	45 515
Produits / Placement à recevoir en fin de période	(93 735)	(91 755)
Titres de participation début de période	-	768 800
Titres de participation fin de période	-	-
Produits de participation (portage)	48 436	276 880
<b>Décaissements (encaissements) provenant de l'acquisition (cession) d'immobilisations financières</b>	<b><u>59 368</u></b>	<b><u>1 023 910</u></b>

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012****Note 31 : Opérations avec les parties liées****Tunisie Leasing (TL)*****Cautions reçues***

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31 décembre 2012 à 11.000.000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 11.000.000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

***Contrat de location du siège***

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. TL a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 173.168 DT au titre de l'exercice 2012.

**EUROFACTOR*****Opérations de factoring***

Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2012 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :

- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 48.544 DT.
- les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 15.754 DT.

***Convention de partenariat***

TF a conclu en 2005 avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12.000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2012 s'élève à 26.773 DT.

**TUNISIE VALEURS (TV)*****Convention de gestion de la Société STIF***

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40.000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39.940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399 940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10.000 DT HTVA par an.

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat. Le montant facturé par Tunisie Valeurs en 2012 au titre de l'exercice 2011, s'élève à 4.689 DT.

### Tunisie SICAV

#### *Billets de trésorerie*

TF a réalisé en 2012 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2012 s'élève à 875.513 DT. L'encours des billets de trésorerie s'élève à 22.000.000 DT au 31 décembre 2012.

### Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

#### *Billets de trésorerie*

TF a réalisé en 2012 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Location Longue Durée. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2012 s'élève à 19.274 DT.

L'encours des billets de trésorerie s'élève à 1.500.000 DT au 31 décembre 2012.

### Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société Tunisie Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Président Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du Conseil d'Administration et du Comité permanent d'audit	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
<b>Avantages à court terme</b>						
Rémunérations brutes	186 552	39 552	201 152	39 552	-	-
Charges sociales	-	-	42 129	9 592	-	-
Provisions pour congés payés	13 462	78 661	12 063	88 478	-	-
Avantages en nature	40 091	-	36 323	-	-	-
Jetons de présence et autres (*)	-	-	-	-	16 000	16 000
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (**)</b>	-	-	2 536	-	-	-
<b>Total</b>	<b>240 105</b>	<b>118 213</b>	<b>294 203</b>	<b>137 622</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>

(\*) Il s'agit des jetons de présence et rémunérations versés aux administrateurs et aux membres du comité permanent d'audit interne.

(\*\*) Primes d'assurance couvrant l'indemnité de départ à la retraite.

### Note 34 : Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27/02/2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

---

**Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012**

***RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES***

---



**ECC MAZARS**

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh  
Les Berges du Lac  
1053 Tunis  
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46  
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail administration@finor.com.tn

## **Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2012**

### **Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Factoring SA (TF)**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la société Tunisie Factoring pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 115.776.361 dinars et un bénéfice net de 1.484.156 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Tunisie Factoring, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession applicable en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

---

d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Factoring, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**Tunis, le 29 Mars 2013**

---

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

***RAPPORT SPECIAL***

---

**ECC MAZARS**

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh  
Les Berges du Lac  
1053 Tunis  
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

## Société d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail administration@finor.com.tn

## Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2012

### Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Factoring SA (TF)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

- (1) TF a réalisé en 2012 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Tunisie Location Longue Durée (TLLD) détenue à hauteur de 99,44% par Tunisie Leasing. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2012 s'élève à 19.274 DT.

L'encours des billets de trésorerie s'élève au 31 décembre 2012 à 1.500.000 DT.

#### B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- (2) TF a créé au cours de l'exercice 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 DT l'action soit 399.940 DT. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10.000 DT HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant facturé par Tunisie Valeurs en 2012 au titre de l'exercice 2011, s'élève à 4.689 DT.

- (3) TF a conclu avec EUROFACTOR, qui détient 36,36% du capital de la société, une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance

technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12.000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2012 s'élève à 26.773 DT.

- (4) TF a réalisé en 2012 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR. Le détail de ses opérations se présente comme suit :
- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 48.544 DT ;
  - les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 15.754 DT.
- (5) Tunisie Leasing (TL), qui détient 56,98% du capital de la société, a accordé des cautions solidaires en faveur de TF pour les besoins de son financement auprès du secteur bancaire et autres établissements financiers. Au 31 décembre 2012, l'encours des cautions reçues s'élève à 11.000.000 DT.

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

- (6) TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. TL a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 173.168 DT au titre de l'exercice 2012.
- (7) TF a réalisé en 2012 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2012 s'élève à 875.513 DT.  
L'encours des billets de trésorerie est de 22.000.000 DT au 31 décembre 2012.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- (1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération en date du 05 décembre 2005. La rémunération est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par ledit comité de rémunération et d'un bonus déterminé par le Conseil d'Administration du 18 octobre 1999. Par ailleurs, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, des stocks options et d'une assurance groupe maladie;
  - La rémunération et les avantages accordés aux deux Directeurs Généraux Adjoints sont fixés par décision du comité de rémunération de février 2011. La rémunération est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par ledit comité et d'un bonus déterminé par les comités de rémunération de décembre 2004 et de février 2011. Par ailleurs, chaque Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, des stocks
-

## Tunisie Factoring - Etats financiers au 31 décembre 2012

options, d'une assurance groupe maladie et d'une indemnité de départ à la retraite conformément à la convention collective nationale du personnel des banques et établissements financiers. Ladite indemnité est couverte par une assurance;

- Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- (2) Les obligations et engagements de la société Tunisie Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Président Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du Conseil d'Administration et du Comité permanent d'audit	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
<b>Avantages à court terme</b>						
Rémunérations brutes	186 552	39 552	201 152	39 552	-	-
Charges sociales	-	-	42 129	9 592	-	-
Provisions pour congés payés	13 462	78 661	12 063	88 478	-	-
Avantages en nature	40 091	-	36 323	-	-	-
Jetons de présence et autres (*)	-	-	-	-	16 000	16 000
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (**)</b>	-	-	2 536	-	-	-
<b>Total</b>	<b>240 105</b>	<b>118 213</b>	<b>294 203</b>	<b>137 622</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>

(\*) Il s'agit des jetons de présence et rémunérations versés aux administrateurs et aux membres du comité permanent d'audit interne.

(\*\*) Primes d'assurance couvrant l'indemnité de départ à la retraite.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 29 Mars 2013**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**FINOR**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**Mustapha MEDHIOUB**